

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 25 AVRIL **2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bachas, se sont réunis à dix-huit heures trente à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le dix-huit avril deux mille vingt-cinq, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

4 conseillers :

Mr Bouziane BRINI, Mme Patricia BOS-SAUTEREAU, Mme Esther CASTAING, Mme Murielle RATA

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

2 – Thierry VIGNEAUX, Chantal ROUFFIANGE

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

1 – Serge MOUNES

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

0

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme CASTAING est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

- **Point sur la rénovation des appartements de l'ancienne école (emprunt, mise en sécurité du bâtiment, etc.)**
- **Questions diverses**

Point de situation sur l'avancement des travaux de l'école

Diagnostics.

SUD IMMO DIAG est intervenu le 15 avril sur site et nous a communiqué son rapport. Il est soumis aux conseillers. Le bâtiment est sain.

GEOBILAN est intervenu le 16 avril sur site pour l'étude de sol. Nous attendons leur retour.

Mise en sécurité du bâtiment :

ELECTRICITE : ENEDIS n'est à date toujours pas intervenu.

EAU : SEBCS nous a envoyé un mail avec un devis. Nous devons les recontacter la semaine prochaine pour une petite incompréhension.

CUVES DE GAZ ANTARGAZ :

Ils sont intervenus le 8 avril pour le pompage des cuves, puis le 9 avril pour l'enlèvement des cuves.

Concernant la cuve de l'appartement du RDC une caution de 838.47 € va nous être créditée.

Concernant la cuve de l'appartement du 1^{er} étage, (la même caution, moins l'opération de pompage, plus le peu de gaz restant) la somme de 1 119.62 € va nous être créditée.

Soit un montant total de : 1 958.09 €

Architecte

Nous avons reçu ce jour le CCTP.

Dès réception des conclusions de GEOBILAN (étude de sol), courant semaine prochaine, les appels d'offre sont lancés. Le délai de réponse des entreprises sera de 3 semaines.

Présentation des actions du conseil dans le cadre du plan communal de sauvegarde

Le sujet est reporté au prochain conseil

Questions diverses

DELIBERATION ONF

Le contrat de l'aménagement de la forêt de Bachas est prorogé pour la période 2026/2030.
La délibération est votée à l'unanimité

Réunion PLUI du 18 avril

Cette réunion concernait les éventuels projets en STECAL. Les dossiers des porteurs de projets doivent être remis au plus tard avant fin juin.
L'étude de la révision par les organismes concernés se fera normalement jusqu'en décembre 2025.
Les réunions publiques auront lieu courant 1^{er} trimestre 2026 pour une finalisation et mise en application estimée pour juillet 2026.

Maintenance éléments de sécurité des bâtiments par ADEFI

Ils sont intervenus le 9 avril.
Un extincteur a été changé.
L'alarme de la cuisine ne fonctionne pas. La mission de réparation a été confiée à Mr VIGNEAUX.

Serrure de la mairie

La serrure de la mairie a été vandalisée pour la seconde fois avec la même technique.
La gendarmerie en a été avisée.
Une procédure de sécurisation est à l'étude.

Demande de devis boitier électrique clocher

Mr VIGNEAUX après avoir vérifié l'équipement électrique des boitiers de l'église et du clocher doit prendre contact avec les ETS BODET pour plus de détail.

Prochaines réunions :

A 18h30 à la Mairie de Bachas
Le vendredi 23 mai 2025
Le vendredi 27 juin 2025

Fin de Séance : 19h45